



PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 4
Partie 2 Corrections aux cartes	5 à 18
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	19
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	20 à 29
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	30 à 37

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs – Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante :

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion – Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

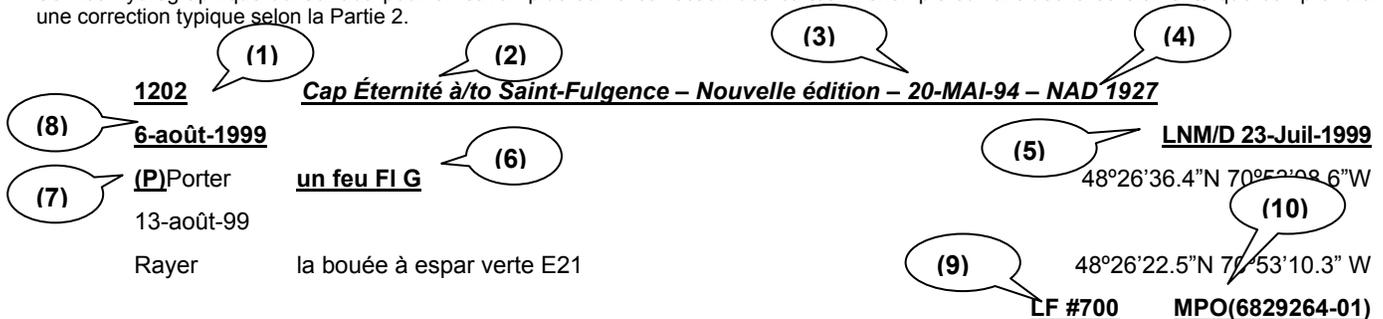
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs – Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes – Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES – PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 – Numéro de la carte
- 2 – Titre de la carte
- 3 – Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 – Système de référence géodésique
- 5 – Dernière correction

- 6 – Modification de la carte
- 7 – Type d'avis
- 8 – Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 – Numéro du Livre des feux
- 10 – Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex. : 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM – St. John's
Téléphone : (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
www.mar.dfo-mpo.gc.ca/f/homepg.htm
Courrier électronique : ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM – Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique : OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime – Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique : RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information – Avis à la navigation
www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. Des stations de référence	DGPS Ident. Station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire : _____ Destination : _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur : _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui __ No / Non __

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction : _____ Speed / Vitesse : _____ KTS

Temp. °C : _____ VIS : _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir :

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous :

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui : _____ No / Non : _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro dition avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Systèmes à la navigation
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position :** Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS :** Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M. :** Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz :** Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS :** Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR :** Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision) :** Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS :** Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Électroniques et d'Information.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Direction générale des services maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428
Internet: www.notmar.gc.ca

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) – 2006.....		20
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....		1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE – UTILISATION ET SOINS À APPORTER.....		2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....		1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....		1
*803	DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND – KOUCHIBOUGUAC (LITTLE GULLY) – FEU SUPPRIMÉ.....	4
*802	GOLFE DU SAINT-LAURENT – HAVRE BARACHOIS – BOUÉE ENLEVÉE.....	4
*804	PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – MODIFICATION À L'ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS – 2006.....	4
*801	RIVIÈRE SAINT-JEAN – BAYSWATER – FEU SUPPRIMÉ.....	4
*810	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....	2
*808	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.....	3
*809	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES.....	2
*811	SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.....	3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1315	5	4243	11	6109	17,18
1317	5	4244	11,12	6249	18
1351	5,6	4446	12	6251	18
1438	6	4448	12		
1439	6,7	4462	12		
1513	7	4486	12		
1553	2	4497	12		
1554	2	4595	12		
L/C 2000	7	4701	12,13		
2024	7	L/C 4831	13		
2077	8	L/C 4845	13		
2086	8	4849	13		
L/C 2110	8	L/C 4854	13		
2120	8	4855	13		
2181	8,9	4865	13		
2202	9	4911	14		
2223	9	4950	14		
2225	9	L/C 4951	14		
2250	9,10	5024	14		
2291	10	5031	14,15		
2315	2	5032	15		
4000	10	5042	15		
4024	10	5051	15		
4026	10	5052	15,16		
4141	10	5134	16		
4142	10	5135	16		
4210	11	5138	16,17		
L/C 4230	11	6028	17		
4241	11	6035	17		
L/C 4242	11	6108	17		

PARTIE 1 – Édition 08/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à http://notmar.com/allez.php?doc=search/notmar_f

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

PARTIE 1 – Édition 08/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE –
 UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

***809 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
1553	Île Marcotte à/to Rapides-des-Joachims	1:25000	31-MARS-2006	3	\$23.00
1554	Rapides-des-Joachims au/to Lac la Cave	1:25000	16-JUIN-2006	3	\$23.00
2315	Harbours on the East Shore of Lake Superior/Ports sur la rive est du lac Supérieur	----	07-JUIL-2006	3	\$20.00

***810 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

- Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de :**
Nautical Data International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.**

PRODUITS EN CIRCULATION	TITRE DE LA CARTE
NUMÉRO CEN S-57	
CA470036	Approaches to/Approches à Seymour Inlet and/et Belize Inlet
CA570277	Gold River

PARTIE 1 – Édition 08/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

PRODUITS EN CIRCULATION	
NUMÉRO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA470279	Muchalet Inlet
CA576008	Digby
CA376011	Approaches to Saint John / Approches à Saint John
CA376050	Seniartlit Islands to Nain
CA576060	Cape St. Marys
CA276274	Saint-Pierre to St. John's
CA476277	Canso Harbour to Strait of Canso
CA279043	Cap Whittle à/to Havre-Saint-Pierre et/and Île d'Anticosti
CA279044	Havre-Saint-Pierre et/and Cap des Rosiers à/to Pointe des Monts

*811

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.

- Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de :**
Nautical Data International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone : 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur : 709-576-0636
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. À l'adresse susmentionnée.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES		
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
1509R/M	Rivière des Prairies	30-DEC-2005	Voir Note 2
4911R/M	Entrée à/Entrance to Miramichi River	27-JAN-2006	Voir Note 2
4912R/M	Miramichi	27-JAN-2006	Voir Note 2

*808

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.

Les produits CÉN (Cartes Électroniques de Navigation) suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA176140	4003	Cape Breton to/à Cape Cod
CA176290	5001	Labrador Sea/Mer du Labrador
CA276090	4045	Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable to/au St.Pierre Bank/Banc de Saint Pierre
CA276091	4047	St. Pierre Bank/Banc de Saint-Pierre to/au Whale Bank/Banc de la Baleine
CA276092	4017	Cape Race to/à Cape Freels
CA276101	4049	Grand Bank, Northern Portion Grand Banc, Partie Nord to/à Flemish Pass/Passe Flamande
CA276271	4022	Cabot Strait and approaches / Détroit de Cabot et les approches
CA276284	4015	Sydney to/à Saint-Pierre
CA276286	4023	Northumberland Strait / Détroit de Northumberland
CA276367	4255	Georges Bank/Banc de Georges- Eastern Portion/Partie Est
CA276477	8013	Flemish Cap/Bonnet Flamand

**PARTIE 1 – Édition 08/2006
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay
CA376014	4242	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376061	4227	Country Harbour to/au Ship Harbour
CA376062	4906	West Point à/to Baie de Tracadie
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Détroit de Belle Isle
CA376135	4842	Cape Pine to/au Cape St Mary's
CA376212	5143	Lake Melville
CA376230	4321	Cape Canso to Liscomb Island
CA476006	4396	Annapolis Basin
CA476125	4912	Miramichi
CA476126	4912	Miramichi River – Chatham to/à Newcastle (Continuation A)
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA573149	2226	Parry Sound Harbour
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais
CA676408	4849	Irving Oil Wharf/Quai

***804 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – MODIFICATION À L'ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS – 2006.**

Page: A13-4

Sous le paragraphe 2 et vis-à-vis la carte 4335 – modifier 2342 pour lire 4756 & 4757

Sous le paragraphe 2 et vis-à-vis la carte 4307 – modifier 2342 RÉFÉRENCE pour lire 4756 & 4757 RÉFÉRENCE

Sous le paragraphe 2 et vis-à-vis la carte 4306 – modifier 3383 pour lire 4758

***801 RIVIÈRE SAINT-JEAN – BAYSWATER – FEU SUPPRIMÉ.**

Référence: L'Avis 1102(P)/2005 est annulé.

(F2006-024)

***803 DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND – KOUCHIBOUGUAC (LITTLE GULLY) – FEU SUPPRIMÉ.**

Référence: L'Avis 802(P)/2005 est annulé.

(G2006-099)

***802 GOLFE DU SAINT-LAURENT – HAVRE BARACHOIS – BOUÉE ENLEVÉE.**

Référence: L'Avis 1105(P)/2005 est annulé.

(G2006-051)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

1315 - Québec à/to Donnacona - Nouvelle édition - 21-JUIN-2002 - NAD 1983
18-AOÛT-2006

		LNM/D. 04-MARS-2005
Rayer	la profondeur de 8 mètres 9 décimètres	46°47'35.6"N 071°13'17.9"W MPO(6407237-05)
Rayer	la profondeur de 0 mètres 5 décimètres	46°44'42.3"N 071°16'49.4"W MPO(6407237-07)
Modifier	la légende (Priv) F Bu pour lire (Priv) FI G vis-à-vis le feu	46°47'26.3"N 071°11'55.2"W LF(1959.5) MPO(6407237-01)
Modifier	la légende Iso R 2s 60m 16M pour lire Iso R 2s 59m 16M vis-à-vis le feu antérieur	46°43'48.1"N 071°19'45.1"W LF(1964) MPO(6407237-03)
Porter	un feu privé F R	46°47'24.8"N 071°11'56.0"W LF(1959.7) MPO(6407237-02)
Porter	une profondeur de 8 mètres 3 décimètres	46°47'36.2"N 071°13'17.0"W MPO(6407237-06)
Porter	une profondeur de 0 mètres 4 décimètres	46°44'41.9"N 071°16'50.5"W MPO(6407237-08)

1317 - Continuation A - Nouvelle édition - 17-AOÛT-2001 - NAD 1983
18-AOÛT-2006

		LNM/D. 02-JUIN-2006
Rayer	la profondeur de 8 mètres 9 décimètres	46°47'35.6"N 071°13'17.9"W MPO(6407237-05)
Porter	une profondeur de 8 mètres 3 décimètres	46°47'36.2"N 071°13'17.0"W MPO(6407237-06)

1351 - Pointe Naylor au Lac/to Lake Champlain - Feuille 4 - Carte nouvelle - 21-SEPT-1984 - NAD 1927

25-AOÛT-2006

		LNM/D. 23-JUIN-2006
Rayer	la bouée à espar de tribord rouge, marquée E550	45°01'45.8"N 073°20'27.2"W MPO(6407277-02)
Rayer	la voie secondaire recommandée	entre 45°01'27.2"N 073°20'56.5"W et 45°01'46.3"N 073°20'25.6"W MPO(6407277-03)
Porter	une bouée à espar de tribord rouge, marquée E550	45°01'39.5"N 073°20'30.0"W (Q2006114) MPO(6407277-01)
Porter	une bouée à espar de tribord rouge, marquée E552	45°01'27.9"N 073°20'54.5"W (Q2006115) MPO(6407278-01)
Porter	une bouée à espar de bâbord verte, marquée E553	45°01'27.1"N 073°20'54.5"W (Q2006116) MPO(6407279-01)

1351 - Quai des Douanes/Customs Wharf - Feuille 4 - Carte nouvelle - 21-SEPT-1984 - NAD 1927

25-AOÛT-2006

		LNM/D. 23-JUIN-2006
Rayer	la voie secondaire recommandée	entre 62°22', 733m à partir du coin Sud-Ouest du cadre et 60°25', 892m à partir du coin Sud-Ouest du cadre MPO(6407277-03)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une bouée à espar de tribord rouge, marquée E552 63°38', 764m à partir du coin Sud-Ouest du cadre
(Q2006115) MPO(6407278-01)

Porter une bouée à espar de bâbord verte, marquée E553 65°18', 753m à partir du coin Sud-Ouest du cadre
(Q2006116) MPO(6407279-01)

1438 - Grindstone Island to/à Carleton Island - Nouvelle édition - 16-NOV-2001 - NAD 1983

18-AOÛT-2006 LNM/D. 02-AOÛT-2002
Rayer la roche 44°11'07.5"N 076°18'19.2"W
MPO(6602728-01)

Rayer la conduite entre 44°16'39.1"N 076°19'44.0"W
et 44°16'23.6"N 076°19'37.6"W
MPO(6602728-06)

Rayer la bouée tonne d'amarrage privée lumineuse orange et blanche FI Y 44°15'33.7"N 076°16'38.3"W
MPO(6602728-07)

Rayer la bouée à espar d'avertissement privée jaune 44°19'20.2"N 076°10'03.3"W
MPO(6602728-08)

Rayer la bouée à espar d'avertissement privée jaune 44°19'18.3"N 076°10'02.8"W
MPO(6602728-09)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.4 m 44°11'08.6"N 076°18'15.5"W
MPO(6602728-02)

Porter un filot avec une élévation de 1 mètre. 44°18'37.7"N 076°10'22.5"W
MPO(6602728-03)

Porter une conduite et la légende Bubbler/Bulles entre 44°16'25.1"N 076°19'35.0"W
et 44°16'39.6"N 076°19'38.2"W
MPO(6602728-04)

Porter une conduite et la légende Bubbler/Bulles entre 44°16'40.0"N 076°19'37.2"W
et 44°16'25.0"N 076°19'34.0"W
MPO(6602728-05)

1439 - Carleton Island to/au Charity Shoal - Nouvelle édition - 08-DEC-2000 - NAD 1983

18-AOÛT-2006 LNM/D. 27-MAI-2005
Rayer la roche 44°11'07.5"N 076°18'19.2"W
MPO(6602728-01)

Rayer la conduite entre 44°16'39.1"N 076°19'44.0"W
et 44°16'23.6"N 076°19'37.6"W
MPO(6602728-06)

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.4 m 44°11'08.6"N 076°18'15.5"W
MPO(6602728-02)

Porter une conduite et la légende Bubbler/Bulles entre 44°16'24.9"N 076°19'35.0"W
et 44°16'39.6"N 076°19'37.7"W
MPO(6602728-04)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une conduite et la légende Bubbler/Bulles entre 44°16'40.2"N 076°19'36.9"W
et 44°16'25.0"N 076°19'34.0"W
MPO(6602728-05)

1513 - Narrows Lock to/à Newboro' - Feuille 2 - Nouvelle édition - 07-JUIN-1996 - NAD 1927

04-AOÛT-2006 LNM/D. 24-JUIN-2005
Porter une bouée à espar d'obstacle privée blanche et orange 44°41'51.7"N 076°19'14.3"W
(B2006019) MPO(6602756-01)

Porter une bouée à espar d'obstacle privée blanche et orange 44°41'51.2"N 076°19'15.6"W
(B2006021) MPO(6602758-01)

11-AOÛT-2006 LNM/D. 04-AOÛT-2006
Porter la note Buoys/Bouées Priv 44°39'35.0"N 076°19'50.0"W
(B2006015) MPO(6602753-01)

1513 - Rocky Narrows to/à Narrows Lock - Feuille 2 - Nouvelle édition - 07-JUIN-1996 - NAD 1927

11-AOÛT-2006 LNM/D. 04-AOÛT-2006
Porter un câble sous-marin entre 44°44'27.1"N 076°12'38.7"W
et 44°44'29.8"N 076°13'02.0"W
MPO(6602769-01)

1513 - Newboro' to/à Chaffeys Locks - Feuille 3 - Nouvelle édition - 07-JUIN-1996 - NAD 1927

11-AOÛT-2006 LNM/D. 04-AOÛT-2006
Porter la note Buoys/Bouées Priv 44°39'35.0"N 076°19'50.0"W
(B2006015) MPO(6602753-01)

L/C2000 - Lake Ontario/Lac Ontario - Nouvelle édition - 10-AVR-1998 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 06-DEC-2002
Rayer la cheminée avec une élévation de 154m, RLts et légende 4 Chys 43°34'19.0"N 079°33'07.0"W
MPO(6602765-01)

**2024 - Buckhorn to/à Gannon Narrows and/et Harrington Narrows - Feuille 1 - Nouvelle édition - 16-MAI-2003 –
NAD 1983**

11-AOÛT-2006 LNM/D. 05-MAI-2006
Rayer le câble aérien avec une hauteur libre de 15 pieds entre 44°33'20.8"N 078°20'17.9"W
et 44°33'18.3"N 078°20'11.3"W
MPO(6602770-01)

Rayer le câble aérien avec une hauteur libre de 41 pieds entre 44°33'19.8"N 078°20'07.4"W
et 44°33'24.5"N 078°20'01.0"W
MPO(6602770-02)

Rayer le câble aérien avec une hauteur libre de 49 pieds entre 44°33'24.5"N 078°20'01.0"W
et 44°33'23.3"N 078°19'57.0"W
MPO(6602770-03)

Rayer le câble aérien avec une hauteur libre de 50 pieds entre 44°33'24.5"N 078°20'01.0"W
et 44°33'29.8"N 078°20'01.2"W
MPO(6602770-04)

Porter un câble sous-marin à haute tension entre 44°33'21.5"N 078°20'04.7"W
et 44°33'28.9"N 078°20'00.6"W
MPO(6602770-05)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

2077 - Lake Ontario/Lac Ontario Western Portion/Partie ouest - Nouvelle édition - 23-AVR-1999 - NAD 1983

11-AOÛT-2006		LN/D. 02-JUIN-2006
Rayer	la cheminée	43°34'19.0"N 079°33'05.0"W MPO(6602766-01)
Rayer	la cheminée avec une élévation de 154m, RLts et légende 4 Chys	43°34'14.0"N 079°33'12.0"W MPO(6602766-02)

2086 - Toronto to/à Hamilton - Nouvelle édition - 03-JAN-2003 - NAD 1983

11-AOÛT-2006		LN/D. 22-JUIL-2005
Rayer	la cheminée	43°34'18.0"N 079°33'02.0"W MPO(6602767-01)
Rayer	la cheminée	43°34'16.0"N 079°33'05.0"W MPO(6602767-02)
Rayer	la cheminée	43°34'15.0"N 079°33'07.0"W MPO(6602767-03)
Rayer	la cheminée avec une élévation de 154m, RLts et légende Chys	43°34'12.0"N 079°33'09.0"W MPO(6602767-04)

L/C2110 - Long Point Bay - Nouvelle édition - 29-MAI-1998 - NAD 1983

11-AOÛT-2006		LN/D. 08-AVR-2005
Rayer	la profondeur de 4.6m	42°33'00.0"N 080°02'27.0"W MPO(6602772-01)
Porter	une profondeur de 1.2m	42°33'03.6"N 080°01'58.4"W MPO(6602772-02)
Porter	une profondeur de 0.4m	42°33'01.8"N 080°02'11.3"W MPO(6602772-03)
Porter	une profondeur à fleur d'eau 0.0m	42°33'00.6"N 080°02'24.8"W MPO(6602772-04)

2120 - Niagara River To/À Long Point - Nouvelle édition - 15-AVR-2005 - NAD 1983

11-AOÛT-2006		
Porter	une profondeur de 1.2m	42°33'03.6"N 080°01'58.4"W MPO(6602772-02)
Porter	une profondeur à fleur d'eau 0.0m	42°33'00.6"N 080°02'24.8"W MPO(6602772-04)

2181 - Leamington - Nouvelle édition - 10-NOV-1989 - NAD 1983

18-AOÛT-2006		LN/D. 02-JUIN-2006
Rayer	la profondeur de 15 pieds	42°01'21.4"N 082°36'07.0"W MPO(6602729-01)
Porter	une profondeur de 9 pieds	42°01'19.8"N 082°36'04.9"W MPO(6602729-02)
Porter	une profondeur de 9 pieds	42°01'21.6"N 082°36'07.1"W MPO(6602729-03)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une profondeur de 8 pieds 42°01'23.7"N 082°36'09.3"W
MPO(6602729-04)

2202 - Parry Sound to/à Carling Rock - Feuille 4 - Nouvelle édition - 26-MARS-1999 - NAD 1927

18-AOÛT-2006 LNM/D. 12-AOÛT-2005
Porter la légende "CANCELLED/ANNULÉ (See Chart 2224/Voir la
carte 2224)" au centre du compartiment.
MPO(6602768-01)

2202 - Depot Harbour - Feuille 4 - Nouvelle édition - 26-MARS-1999 - Aucune référence géographique

18-AOÛT-2006 LNM/D. 12-AOÛT-2005
Porter la légende "CANCELLED/ANNULÉ (See Chart 2224/Voir la
carte 2224)" au centre de le cartouche.
MPO(6602768-03)

2202 - Parry Sound Harbour - Feuille 4 - Nouvelle édition - 26-MARS-1999 - Aucune référence géographique

18-AOÛT-2006 LNM/D. 12-AOÛT-2005
Porter la légende "CANCELLED/ANNULÉ (See Chart 2224/Voir la
carte 2224)" au centre de le cartouche.
MPO(6602768-02)

2223 - Port McNicoll and/et Victoria Harbour - Carte nouvelle - 13-AVR-1984 - NAD 1927

04-AOÛT-2006 LNM/D. 09-AVR-2004
Rayer le signe conventionnel de mouillage pour hydravions 44°45'09.1"N 079°46'39.5"W
MPO(6602563-01)

2225 - Approaches to / Approches à Parry Sound - Nouvelle édition - 08-MARS-1991 - NAD 1927

04-AOÛT-2006 LNM/D. 02-SEPT-2005
Porter un câble sous-marin à haute tension joignant 45°19'07.2"N 080°13'22.0"W
45°19'01.8"N 080°13'26.0"W
45°18'47.2"N 080°14'09.0"W
45°18'46.7"N 080°14'16.5"W
45°18'47.9"N 080°14'17.0"W
45°18'49.5"N 080°14'19.5"W
45°18'48.8"N 080°14'51.0"W
45°18'45.4"N 080°15'11.0"W
45°18'39.5"N 080°15'29.0"W
45°18'41.0"N 080°15'43.0"W
45°18'42.0"N 080°15'45.0"W
45°18'36.5"N 080°15'50.0"W
45°18'31.4"N 080°15'57.5"W
45°18'29.0"N 080°16'06.0"W
45°18'27.0"N 080°16'25.5"W
45°18'20.0"N 080°16'38.0"W
45°18'16.0"N 080°16'43.5"W
45°18'19.0"N 080°16'44.0"W
45°18'26.0"N 080°16'48.5"W
45°18'30.0"N 080°16'55.5"W
et 45°18'32.0"N 080°17'06.0"W
MPO(6602738-01)

2250 - Bruce Mines to/à Sugar Island - Carte nouvelle - 09-MAI-1986 - NAD 1927

04-AOÛT-2006 LNM/D. 24-MARS-2006
Porter un caisson portant une profondeur de 5.5 m 46°19'14.4"N 083°56'42.6"W
MPO(6602657-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un pipeline submergé joignant 46°19'14.4"N 083°56'42.6"W
46°19'27.7"N 083°56'41.1"W
46°19'38.0"N 083°55'50.0"W
46°19'50.0"N 083°55'46.0"W
46°20'06.0"N 083°55'53.0"W
et 46°20'37.1"N 083°55'25.0"W
MPO(6602657-02)

2291 - Point Clark to/à Southampton - Nouvelle édition - 31-MARS-2000 - NAD 1983

18-AOÛT-2006 LNM/D. 25-JUIL-2003
Rayer le château d'eau avec une élévation de 129m 44°19'57.0"N 081°35'16.0"W
MPO(6602499-01)
Rayer la torchère avec une élévation de 145m 44°19'54.0"N 081°35'24.0"W
MPO(6602499-02)
Rayer la torchère avec une élévation de 152m 44°19'42.0"N 081°35'41.0"W
MPO(6602499-03)
Rayer la tour 44°19'40.0"N 081°35'27.5"W
MPO(6602499-04)
Rayer le château d'eau avec une élévation de 133m 44°19'36.0"N 081°35'32.0"W
MPO(6602499-05)

4000 - Gulf of Maine to/à Baffin Bay / Baie de Baffin - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983

18-AOÛT-2006 LNM/D. 14-JUIL-2006
Porter une profondeur de 21m 76°40'51.5"N 070°16'56.7"W
MPO(6602735-01)

4024 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay aux/to Îles de la Madeleine - Nouvelle édition - 03-MARS-2000 - NAD 1983

04-AOÛT-2006 LNM/D. 14-JUIL-2006
Porter une bouée cylindrique de bâbord lumineuse verte Q G, marquée RM1 49°14'37.5"N 065°17'20.8"W
(Q2006111) LF(1650) MPO(6407269-01)

4026 - Havre-Saint-Pierre et/and Cap des Rosiers à/to Pointe des Monts - Nouvelle édition - 12-JAN-2001 - NAD 1983

04-AOÛT-2006 LNM/D. 19-MAI-2006
Porter une bouée cylindrique de bâbord lumineuse verte Q G, marquée RM1 49°14'37.5"N 065°17'20.8"W
(Q2006111) LF(1650) MPO(6407269-01)

4141 - SAINT JOHN TO/À GRAND BAY INCLUDING/Y COMPRIS KENNEBECASIS RIVER - Feuille 1 - Nouvelle édition - 01-NOV-1996 - NAD 1983

04-AOÛT-2006 LNM/D. 20-JAN-2006
Rayer le feu FIR 45°21'01.7"N 066°08'01.2"W
(F2006024) LF(120) MPO(6302847-01)

4141 - GRAND BAY TO/À EVANDALE INCLUDING/Y COMPRIS BELLEISLE BAY - Feuille 2 - Nouvelle édition - 01-NOV-1996 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 04-AOÛT-2006
Modifier "FG" pour lire "FIG" vis-à-vis le feu 45°31'09.8"N 066°04'35.8"W
(F2006089) LF(126) MPO(6302909-01)

4142 - Grand Lake - Feuille 4 - Nouvelle édition - 01-NOV-1996 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 22-JUIL-2005
Modifier "FR" pour lire "FIR" vis-à-vis le feu 45°52'20.1"N 066°06'10.8"W
(F2006088) LF(137) MPO(6302908-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

4210 - Cape Sable to/à Pubnico Harbour - Carte nouvelle - 05-AVR-1991 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 23-JUIN-2006
(T)Remplacer la bouée à espar cardinale Ouest lumineuse jaune, noire et jaune 43°24'59.3"N 065°39'18.9"W
Q(9) 15s, marquée NAC par une bouée à espar de tribord
lumineuse rouge FIR, marquée NA6
(F2006015) LF(324) MPO(6303060-01)

L/C4230 - Little Hope Island to/à Cape St. Marys - Carte nouvelle - 15-JUIN-1990 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 14-JUIL-2006
(T)Remplacer la bouée à espar cardinale Ouest lumineuse jaune, noire et jaune 43°24'59.3"N 065°39'18.9"W
Q(9) 15s, marquée NAC par une bouée à espar de tribord
lumineuse rouge FIR, marquée NA6
(F2006015) LF(324) MPO(6303060-01)

25-AOÛT-2006 LNM/D. 14-JUIL-2006
Modifier "FIG 12s 10m" pour lire "FIG" vis-à-vis le feu 43°28'06.4"N 065°33'56.1"W
(F2006074) LF(331.2) MPO(6302869-01)

4241 - Lockport to/à Cape Sable - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 23-JUIN-2006
(T)Remplacer la bouée à espar cardinale Ouest lumineuse jaune, noire et jaune 43°24'59.3"N 065°39'18.9"W
Q(9) 15s, marquée NAC par une bouée à espar de tribord
lumineuse rouge FIR, marquée NA6
(F2006015) LF(324) MPO(6303060-01)

25-AOÛT-2006 LNM/D. 23-JUIN-2006
Modifier "FIG 12s 10m" pour lire "FIG" vis-à-vis le feu 43°28'06.4"N 065°33'56.1"W
(F2006074) LF(331.2) MPO(6302869-01)

L/C4242 - Cape Sable Island to/aux Tusket Islands - Nouvelle édition - 28-AOÛT-1992 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 21-JUIL-2006
(T)Remplacer la bouée à espar cardinale Ouest lumineuse jaune, noire et jaune 43°24'59.3"N 065°39'18.9"W
Q(9) 15s, marquée NAC par une bouée à espar de tribord
lumineuse rouge FIR, marquée NA6
(F2006015) LF(324) MPO(6303060-01)

25-AOÛT-2006 LNM/D. 21-JUIL-2006
Modifier "FIG 12s" pour lire "FIG" vis-à-vis le feu 43°28'06.4"N 065°33'56.1"W
(F2006074) LF(331.2) MPO(6302869-01)

4243 - Tusket Islands to/à Cape St. Marys - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 21-JUIL-2006
Porter un signal de brume 43°42'11.6"N 066°03'12.1"W
(F2006043) LF(278.2) MPO(6302853-01)

Porter un feu FI 43°42'12.7"N 066°03'10.5"W
LF(278) MPO(6302892-01)

4244 - Wedgeport and Vicinity/et les Abords - Nouvelle édition - 26-DEC-2003 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 21-JUIL-2006
Rayer le feu FI 43°40'15.2"N 066°00'30.1"W
Le réflecteur radar demeure cartographié.
(F2006067) MPO(6302840-01)

Porter un feu FI 43°40'13.1"N 066°00'53.2"W
(F2006065) LF(281) MPO(6302838-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un signal de brume 43°42'11.6"N 066°03'12.1"W
(F2006043) LF(278.2) MPO(6302853-01)

4446 - Antigonish Harbour - Nouvelle édition - 23-AOÛT-2002 - NAD 1983

04-AOÛT-2006 LNM/D. 21-MARS-2003
Rayer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche 45°42'04.3"N 061°53'13.4"W
Mo(A), marquée VS
(G2006101) LF(889.5) MPO(6302995-01)

Porter une bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche 45°41'49.3"N 061°52'37.3"W
Mo(A), marquée VS
(G2006101) LF(889.5) MPO(6302995-02)

4448 - Port Hood - Nouvelle édition - 13-DEC-2002 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 30-JUIN-2006
Modifier "FR" pour lire "FIG" vis-à-vis le feu 46°01'34.0"N 061°32'39.7"W
(G2006103) LF(876.8) MPO(6302997-01)

4462 - St. George's Bay - Nouvelle édition - 07-MARS-2003 - NAD 1983

04-AOÛT-2006 LNM/D. 30-JUIN-2006
Déplacer la bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche de 45°42'04.3"N 061°53'13.4"W
Mo(A), marquée VS à 45°41'49.3"N 061°52'37.3"W
(G2006101) LF(889.5) MPO(6302995-03)

11-AOÛT-2006 LNM/D. 04-AOÛT-2006
Modifier "FR" pour lire "FIG" vis-à-vis le feu 46°01'33.0"N 061°32'42.0"W
(G2006103) LF(876.8) MPO(6302997-01)

4486 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay - Nouvelle édition - 19-FEV-1999 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 26-AOÛT-2005
Modifier "FIY" pour lire "FI" vis-à-vis le feu 47°45'12.3"N 065°21'42.3"W
(G2006102) LF(1328) MPO(6302996-01)

4497 - Amet Sound - Nouvelle édition - 27-JUIN-2003 - NAD 1983

04-AOÛT-2006 LNM/D. 03-JUIN-2005
Rayer la bouée conique de tribord rouge, marquée UD6 45°44'31.0"N 063°15'13.0"W
(G2006051) MPO(6302875-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée UD4/2 45°44'32.8"N 063°15'14.2"W
(G2005160) LF(920.8) MPO(6302612-01)

4595 - Bay of Exploits Sheet/Feuille I (North-Nord) - Nouvelle édition - 04-JUIL-2003 - NAD 1983

18-AOÛT-2006 LNM/D. 20-MAI-2005
Porter un feu FIR 49°21'03.9"N 055°01'32.3"W
(N2006107) LF(352.95) MPO(6303019-01)

4701 - Ship Harbour Head to/aux Camp Islands - Nouvelle édition - 13-DEC-2002 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 21-JUIL-2006
Rayer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée NS8 52°18'10.2"N 055°46'51.0"W
(N2006027) LF(276.75) MPO(6302918-01)

Modifier "NS3" pour lire "NMS1" vis-à-vis la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FIG 52°19'47.4"N 055°46'48.6"W
(N2006026) LF(276.7) MPO(6302917-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte FIG, marquée NS1 52°17'43.4"N 055°45'44.4"W
(N2006028) LF(276.8) MPO(6302919-02)

L/C4831 - Fortune Bay Northern Portion/Partie nord - Carte nouvelle - 26-DEC-1986 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 26-MAI-2006
Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée VM2 47°35'06.5"N 054°53'05.1"W
(N2006018) LF(113.08) MPO(6302897-01)

L/C4845 - Renew's Harbour to /à Motion Bay - Nouvelle édition - 12-SEPT-1997 - NAD 1983

25-AOÛT-2006 LNM/D. 21-AVR-2006
Déplacer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée MB2 de 47°05'23.0"N 052°55'03.0"W
à 47°05'27.4"N 052°55'02.3"W
(N2006092) LF(508.21) MPO(6303001-01)

4849 - Catalina Harbour - Carte nouvelle - 30-DEC-1988 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 26-MAI-2006
Modifier "FR" pour lire "FIR" vis-à-vis le feu 48°30'55.3"N 053°04'30.1"W
(N2006020) LF(461) MPO(6302910-01)

L/C4854 - Catalina Harbour to/à Inner Gooseberry Islands - Carte nouvelle - 25-AVR-1997 - NAD 1983

25-AOÛT-2006 LNM/D. 06-JAN-2006
Rayer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée J13 48°34'42.0"N 053°30'00.5"W
(N2006009) LF(442.61) MPO(6302831-01)

4855 - Bonavista Bay Southern Portion/Partie sud - Carte nouvelle - 06-JUIN-1997 - NAD 1983

25-AOÛT-2006 LNM/D. 06-JAN-2006
Rayer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée J13 48°34'42.0"N 053°30'00.5"W
(N2006009) LF(442.61) MPO(6302831-01)

4865 - Approaches to/Approches à Lewisporte and/et Loon Bay - Nouvelle édition - 27-MAI-2005 - NAD 1983

18-AOÛT-2006 LNM/D. 19-MAI-2006
Rayer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée DBE7 49°18'55.1"N 054°58'20.8"W
(N2006088) LF(352.8) MPO(6302976-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée DLW3 49°14'42.8"N 055°02'35.0"W
(N2006086) LF(353.25) MPO(6302974-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée DLW1 49°18'55.9"N 054°58'21.7"W
(N2006088) LF(352.8) MPO(6302976-02)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée DLW2 49°17'54.2"N 055°00'22.4"W
(N2006089) LF(352.4) MPO(6302977-01)

Porter un feu FIR 49°21'02.9"N 055°01'32.9"W
(N2006107) LF(352.95) MPO(6303019-01)

4865 - Lewisporte - Nouvelle édition - 27-MAI-2005 - NAD 1983

18-AOÛT-2006 LNM/D. 19-MAI-2006
Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée DLW3 49°14'42.8"N 055°02'35.0"W
(N2006086) LF(353.25) MPO(6302974-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

4911 - Entrée à/Entrance to Miramichi River - Nouvelle édition - 27-JAN-2006 - NAD 1983

11-AOÛT-2006

Rayer l'alignement de route et les légendes "68½° 248½°" 47°05'11.8"N 064°58'53.8"W
MPO(6303022-02)

Déplacer le feu d'alignement postérieur "Iso 4s 14m 15M" de 47°05'11.8"N 064°58'53.8"W
à 47°05'12.0"N 064°58'51.5"W
MPO(6303022-01)

Porter un alignement de route avec un relèvement de 068½° à partir du feu d'alignement antérieur 47°05'14.5"N 064°58'42.0"W
La partie utilisable de la ligne principale est à l'Est de la longitude 64-56-27W.
MPO(6303022-03)

Porter la légende "068½° - 248½°" vis-à-vis l'alignement de route 47°06'30.0"N 064°54'00.0"W
MPO(6303022-04)

4950 - Îles de la Madeleine - Carte nouvelle - 23-AOÛT-2002 - NAD 1983

25-AOÛT-2006

LNLM/D. 26-AOÛT-2005

ANNULE une ferme marine 47°26'29.0"N 061°35'09.0"W
Par cette annulation, l'action en date du 21-AVR-2006 est annulé.
MPO(6407220-01)

L/C4951 - Îles de la Madeleine - Partie sud/South Portion - Carte nouvelle - 04-JAN-1991 - NAD 1983

25-AOÛT-2006

LNLM/D. 26-AOÛT-2005

ANNULE une ferme marine 47°26'29.0"N 061°35'09.0"W
Par cette annulation, l'action en date du 21-AVR-2006 est annulé.
MPO(6407220-01)

5024 - Nanaksaluk Island to/à Cape Kiglapait - Carte nouvelle - 27-JAN-2006 - NAD 1983

18-AOÛT-2006

LNLM/D. 26-MAI-2006

Modifier "NS6" pour lire "NNS2" vis-à-vis une bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR 56°32'09.0"N 061°22'09.0"W
(N2006068) LF(325.1) MPO(6302958-01)

Modifier "NS7" pour lire "NNS3" vis-à-vis la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG 56°33'42.7"N 061°35'45.0"W
(N2006069) LF(325.2) MPO(6302959-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée NNA3 56°25'22.9"N 061°07'10.3"W
(N2006085) LF(324.65) MPO(6302972-01)

25-AOÛT-2006

LNLM/D. 18-AOÛT-2006

Modifier "NVR" pour lire "NN" vis-à-vis la bouée charpente cardinale Sud lumineuse jaune et noire VQ(6)+LFI 56°31'53.0"N 060°47'08.5"W
(N2006087) LF(324.6) MPO(6302975-01)

5031 - St. Lewis Sound and/et Inlet - Nouvelle édition - 31-DEC-1999 - NAD 1983

11-AOÛT-2006

LNLM/D. 21-JUIL-2006

Rayer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée NS8 52°18'10.2"N 055°46'42.0"W
(N2006027) LF(276.75) MPO(6302918-01)

Rayer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FIG, marquée NS9 52°17'40.0"N 055°45'41.0"W
(N2006028) LF(276.8) MPO(6302919-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Modifier "NS3" pour lire "NMS1" vis-à-vis la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FIG 52°19'47.4"N 055°46'48.6"W
(N2006026) LF(276.7) MPO(6302917-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée NS2 52°18'10.2"N 055°46'42.0"W
(N2006027) LF(276.75) MPO(6302918-02)

Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte FIG, marquée NS1 52°17'43.8"N 055°45'44.4"W
(N2006028) LF(276.8) MPO(6302919-02)

5032 - Approaches to / à White Bear Arm - Carte nouvelle - 31-JAN-2003 - NAD 1983

25-AOÛT-2006 LNM/D. 10-JUIN-2005

Modifier "NM8" pour lire "NM10" vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR 52°44'38.6"N 055°56'09.5"W
(N2006029) LF(279.62) MPO(6302920-01)

5032 - St. Michaels Bay - Carte nouvelle - 31-JAN-2003 - NAD 1983

25-AOÛT-2006 LNM/D. 10-JUIN-2005

Modifier "NM8" pour lire "NM10" vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR 52°44'38.6"N 055°56'09.5"W
(N2006029) LF(279.62) MPO(6302920-01)

Modifier "NM5" pour lire "NM9" vis-à-vis la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG 52°44'28.5"N 055°56'04.5"W
(N2006030) LF(279.58) MPO(6302921-01)

Modifier "NM4" pour lire "NM8" vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR 52°44'30.9"N 055°55'56.0"W
(N2006031) LF(279.59) MPO(6302922-01)

Modifier "NM3" pour lire "NM7" vis-à-vis la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG 52°44'19.8"N 055°55'36.0"W
(N2006032) LF(279.6) MPO(6302923-01)

Modifier "NM2" pour lire "NM6" vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR 52°44'11.3"N 055°55'21.0"W
(N2006033) LF(279.5) MPO(6302924-01)

Modifier "NM1" pour lire "NM5" vis-à-vis la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG 52°44'01.8"N 055°54'53.0"W
(N2006034) LF(279.45) MPO(6302925-01)

5042 - Cut Throat Island to/à Quaker Hat - Nouvelle édition - 27-JUIN-2003 - NAD 1983

25-AOÛT-2006 LNM/D. 29-OCT-2004

Modifier "QG" pour lire "FI" vis-à-vis le feu 54°28'00.5"N 057°19'22.1"W
(N2006090) LF(317.9) MPO(6302978-01)

5051 - Nunaksuk Island to/à Calf Cow and / et Bull Islands - Nouvelle édition - 30-DEC-2005 - NAD 1983

25-AOÛT-2006

Modifier "NVR" pour lire "NN" vis-à-vis la bouée charpente cardinale Sud lumineuse jaune et noire VQ(6)+LFI 56°31'53.0"N 060°47'08.5"W
(N2006087) LF(324.6) MPO(6302975-01)

5052 - Seniartlit Islands to/à Nain - Nouvelle édition - 30-DEC-2005 - NAD 1983

18-AOÛT-2006

Modifier "NS6" pour lire "NNS2" vis-à-vis une bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR 56°32'09.0"N 061°22'09.0"W
(N2006068) LF(325.1) MPO(6302958-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

Modifier "NS7" pour lire "NNS3" vis-à-vis la bouée à espar de bâbord lumineuse verte 56°33'42.7"N 061°35'45.0"W
FIG
(N2006069) LF(325.2) MPO(6302959-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée NNA3 56°25'22.9"N 061°07'10.3"W
(N2006085) LF(324.65) MPO(6302972-01)

25-AOÛT-2006 LNM/D. 18-AOÛT-2006

Modifier "NJ3" pour lire "NNB5" vis-à-vis la bouée à espar de bâbord lumineuse verte 56°28'27.1"N 061°39'07.4"W
FIG
(N2006070) LF(324.83) MPO(6302960-01)

Modifier "NP5" pour lire "NNB3" vis-à-vis la bouée à espar de bâbord lumineuse verte 56°27'09.6"N 061°33'58.2"W
FIG
(N2006071) LF(324.71) MPO(6302961-01)

Modifier "NP4" pour lire "NNB2" vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse rouge 56°26'58.1"N 061°33'24.3"W
FIR
(N2006072) LF(324.72) MPO(6302962-01)

Modifier "NVR" pour lire "NN" vis-à-vis la bouée charpente cardinale Sud lumineuse 56°31'53.0"N 060°47'08.5"W
jaune et noire VQ(6)+LFI
(N2006087) LF(324.6) MPO(6302975-01)

5134 - Approaches to / Approches à Cartwright - Nouvelle édition - 13-SEPT-2002 - NAD 1983

04-AOÛT-2006 LNM/D. 30-DEC-2005

Modifier "NP3" pour lire "NX1" vis-à-vis la bouée à espar de bâbord lumineuse verte 53°51'18.2"N 056°59'24.4"W
FIG
(N2006046) LF(284.352) MPO(6302934-01)

Modifier "NP2" pour lire "NX2" vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse rouge 53°51'12.2"N 056°59'16.4"W
FIR
(N2006049) LF(284.351) MPO(6302937-01)

11-AOÛT-2006 LNM/D. 04-AOÛT-2006

Modifier "NC8" pour lire "NCD2" vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse rouge 53°42'35.4"N 057°06'17.4"W
FIR
(N2006048) LF(284.45) MPO(6302936-01)

5135 - Approaches to/Approches à Hamilton Inlet - Nouvelle édition - 12-JUIL-2002 - NAD 1983

04-AOÛT-2006 LNM/D. 09-SEPT-2005

Modifier "HD3" pour lire "HD1" vis-à-vis la bouée charpente de bâbord lumineuse verte 54°13'28.3"N 057°21'28.7"W
FIG
(N2006045) LF(287.3) MPO(6302933-01)

25-AOÛT-2006 LNM/D. 04-AOÛT-2006

Modifier "QG" pour lire "FI" vis-à-vis le feu 54°28'00.5"N 057°19'22.1"W
(N2006090) LF(317.9) MPO(6302978-01)

5138 - Sandwich Bay - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 30-DEC-2005

Modifier "NS4" pour lire "NCH2" vis-à-vis la bouée charpente de tribord 53°39'28.0"N 057°04'24.0"W
lumineuse rouge FIR
(N2006047) LF(284.8) MPO(6302935-01)

Modifier "NC8" pour lire "NCD2" vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse 53°42'35.4"N 057°06'17.4"W
rouge FIR
(N2006048) LF(284.45) MPO(6302936-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

5138 - Continuation A - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 30-DEC-2005
 Rayer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée NV2 53°26'47.6"N 057°17'32.0"W
 (N2006059) LF(284.9) MPO(6302947-01)

5138 - Paradise River - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 30-DEC-2005
 Rayer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée NV2 53°26'47.6"N 057°17'32.0"W
 (N2006059) LF(284.9) MPO(6302947-01)

Rayer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée NV4 53°26'36.6"N 057°17'24.0"W
 (N2006060) LF(284.95) MPO(6302948-01)

Rayer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée NV6 53°26'17.0"N 057°16'58.3"W
 (N2006061) LF(284.951) MPO(6302949-01)

6028 - Lake of the Mountains - Carte nouvelle - 15-JAN-1971

18-AOÛT-2006 LNM/D. (782-1983)
 Rayer le câble aérien avec P.A. 46°16'13.4"N 082°52'23.4"W
 MPO(6602651-01)

25-AOÛT-2006 LNM/D. 18-AOÛT-2006
 SUR CERTAINS EXEMPLAIRES
 Rayer la légende 'Power' contre le câble aérien P.A. 46°16'13.4"N 082°52'23.4"W
 MPO(6602775-01)

6035 - Lake Nipissing / Lac Nipissing(Eastern Portion / Partie est) - Nouvelle édition - 28-DEC-2001 - NAD 1983

04-AOÛT-2006 LNM/D. 17-FEV-2006
 Porter une prise d'eau entre 46°12'37.6"N 079°22'18.3"W
 et 46°12'52.3"N 079°21'39.1"W
 MPO(6602670-01)

Porter un caisson portant une profondeur de 7.8 m 46°12'37.6"N 079°22'18.3"W
 MPO(6602670-02)

6108 - Fort Francis to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island - Nouvelle édition - 10-NOV-2000 - NAD 1983

11-AOÛT-2006 LNM/D. 21-JUIL-2006
 SUR CERTAINS EXEMPLAIRES
 Rayer le câble sous-marin joignant 48°40'39.0"N 093°20'21.0"W
 48°40'24.0"N 093°19'08.0"W
 et 48°39'51.0"N 093°19'33.0"W
 MPO(6602771-01)

Porter un câble sous-marin joignant 48°40'39.0"N 093°20'21.0"W
 48°40'24.0"N 093°20'08.0"W
 et 48°39'51.0"N 093°19'33.0"W
 MPO(6602771-02)

6109 - Sandpoint Island to/aux Anchor Islands - Nouvelle édition - 15-NOV-2002 - NAD 1983

18-AOÛT-2006 LNM/D. 24-JUIN-2005
 Porter un câble sous-marin joignant 48°41'24.3"N 093°00'01.5"W
 48°41'28.2"N 093°00'00.0"W
 48°41'29.9"N 092°59'59.8"W
 48°41'33.0"N 093°00'00.3"W

**PARTIE 2 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX CARTES**

48°41'34.4"N 093°00'01.4"W
48°41'37.0"N 093°00'04.0"W
48°41'41.8"N 093°00'10.0"W
48°41'47.2"N 093°00'16.0"W
48°41'54.0"N 093°00'21.5"W
48°42'01.0"N 093°00'25.7"W
48°42'07.0"N 093°00'28.0"W
et 48°42'10.8"N 093°00'28.0"W
MPO(6602633-01)

6249 - Gull Harbour to/à Riverton - Nouvelle édition - 26-NOV-2004 - Inconnu

18-AOÛT-2006

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée DD2 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée DD2

LNМ/D. 27-MAI-2005

50°56'30.0"N 096°46'33.0"W

LF(1575.5) MPO(6602535-01)

Remplacer la bouée conique de tribord rouge, marquée DJ4 par une bouée à espar de tribord rouge, marquée DJ4

51°15'58.0"N 096°40'47.0"W

MPO(6602535-02)

Remplacer la bouée conique de tribord rouge, marquée DJ6 par une bouée à espar de tribord rouge, marquée DJ6

51°15'57.0"N 096°40'44.0"W

MPO(6602535-03)

6251 - Red River / Rivière Rouge to/à Gull Harbour - Nouvelle édition - 26-MAI-2000 - NAD 1927

18-AOÛT-2006

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée DD2 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée DD2

LNМ/D. 05-MAI-2006

50°56'30.6"N 096°46'32.0"W

LF(1575.5) MPO(6602535-01)

PARTIE 3 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) – 2006

Page iii

Rayer le bureau de distribution des cartes marines du 9860 chemin W. Saanich, CP 6000, Sidney BC. (ce bureau est maintenant fermé)

Page 2-45

SCTM Sydney/VCO – Communications navire/terre:
Eddy Point: rayer C16

PARTIE 4 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985 —

Page 103 — Paragraphe 122, dernière ligne

Ajouter : Un sondage de 2 brasses (3,7 m) se trouve à 0,7 mille au NE du récif.

(C2006-045.01)

Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994 —

Page 141 — Après le paragraphe 133

Insérer : 133.1 **Avertissement.** — Une **roche**, qui assèche de 0,8 m (3 pi), gît à 1 mille au Nord de Coutts Island.

(C2006-036.01)

Labrador et baie d'Hudson, sixième édition, 1988 —

Page 346 — Paragraphe 34, lignes 19 à 21

Supprimer : « La zone ... Kangiqsualujjuaq. »

(C2006-041.01)

Page 346 — Après le paragraphe 34

Insérer : 34.1 Il y a deux brise-lames et une rampe d'accès à la plage sur la rive Ouest de l'anse Akilasakallak, près du village. Le **brise-lames** Sud, situé à 0,2 mille au SSE du village, a une hauteur de 1,3 m et s'avance vers le large sur 160 m. L'accès à la **plage de débarquement**, protégée par ce brise-lames, est facilitée à partir de la route du village grâce à une rampe de pierre et de gravier. Le **brise-lames** Nord est un prolongement de la pointe naturelle sur la rive, immédiatement au SE du village; il a une hauteur de 1,3 m et s'avance, à partir de la pointe, sur 30 m pour protéger la baie située en face du village. La plus grande partie de la section de la plage et du chenal, située entre les brise-lames, est libre de galets.

(C2006-041.02)

Page 349 — Après le paragraphe 56.1

Insérer : 56.2 Un port d'embarcations et une **rampe de débarquement** pour cargaison, protégés par deux brise-lames de galets, sont situés sur la rive Ouest, à 2,3 milles au Sud de Cap Whales. L'entrée, marquée par des **feux** privés, s'ouvre dans le coin NE du havre.

(C2006-041.03)

Page 349 — Paragraphe 60, ligne 1

Supprimer : « Une ... radar »

Remplacer par : Un réflecteur radar

(C2006-041.04)

Page 357 — Après le paragraphe 158

Insérer : 158.1 Une **rampe de débarquement**, à faible distance de l'entrée SE de Kanik Cove, est protégée sur son côté Ouest par un **brise-lames** de galets.

(C2006-041.05)

Page 359 — Supprimer le paragraphe 180

Remplacer par : 180 Un important **brise-lames** de galets et une **rampe de mise à l'eau** pour embarcations ont été construits à Quaqaq. Le brise-lames a une hauteur de 5,2 m; il s'avance à partir de l'extrémité SW de l'entrée de la petite rivière au fond de Mission Cove et protège la **plage de débarquement** en face du village. La rampe de mise à l'eau est située du côté SW d'une colline qui forme le côté Sud de Mission Cove.

(C2006-042.01)

PARTIE 4 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 364 — Supprimer le paragraphe 237
Remplacer par : 237 Deux **brise-lames** et une **rampe** d'accès à la plage ont été construits à 1 mille au Nord de la communauté. La partie intérieure du brise-lames principal a une hauteur de 2,0 m; la partie extérieure a une hauteur de 1,0 m. Le brise-lames principal se projette à l'Ouest à partir de la rive et tourne ensuite vers le Sud; le brise-lames secondaire projette à l'Ouest à partir de la rive pour former un bassin d'embarcations et une **plage de débarquement**. La rampe d'accès à la plage est située dans le coin NE du bassin. (C2006-042.02)
- Page 368 — Supprimer le paragraphe 294, tel que modifié dans l'Édition mensuelle n° 4/1999. (C2006-029.01)
- Page 376 — Après le paragraphe 371
Insérer : 371.1 Il y a une presqu'île au SE de l'agglomération; un **brise-lames**, s'avancant en direction Nord depuis cette presqu'île, a été construit pour offrir une meilleure protection, des vents du Sud, à la plage de débarquement. L'extrémité du brise-lames est marquée par un **feu** privé. (C2006-035.01)
- Page 387 — Paragraphe 125, lignes 1 à 4
Supprimer : « Le débarquement ... l'agglomération. »
Remplacer par : Une bonne **plage de débarquement**, du côté Sud de l'agglomération, est protégée par un **brise-lames** de galets et peut être utilisée à toutes les niveaux de la marée. Une **rampe de débarquement** pour cargaison et un **quai** pour embarcations sont situés à l'extrémité du brise-lames. (C2006-042.03)
- Page 391 — Après le paragraphe 174
Insérer : 174.1 Un port d'embarcations, entouré par deux **brise-lames** de galets, est situé en face du hameau. Une **rampe de débarquement** pour cargaison est située à faible distance au SW de ce havre. (C2006-042.04)
- Page 396 — Après le paragraphe 238
Insérer : 238.1 Deux **brise-lames** de galets, gisant à l'extrémité Sud du hameau, entourent un port d'embarcations et une **rampe d'embarquement** pour cargaison. (C2006-043.01)
- Page 448 — Paragraphe 98, lignes 1 à 7 tel qu'émise dans l'Édition mensuelle n° 6/1996
Supprimer : « Des plages ... mer. »
Remplacer par : Un **brise-lames** de galets, pourvu d'une route, s'avance en direction Nord dans le havre en avant du hameau; des plages de sable et de gravier le bordent de chaque côté. Il y a un **quai** le long du côté intérieur Ouest du brise-lames. (C2006-043.02)
- Page 452 — Après le paragraphe 121
Insérer : 121.1 Une bouée lumineuse du *Système d'acquisition de Données océaniques* est mouillée à 15 milles au NNW de Halfway Point. (C2006-030.01)
- ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, deuxième édition, 2002 —
- Page 8 — Paragraphe 80, ligne 3
Supprimer : 7 pi (2,1 m)
Remplacer par : 4 pi (1,3 m) (Q2006-023.1)
- Page 8 — Paragraphe 80, ligne 4
Supprimer : l'Ouest
Remplacer par : l'WSW (Q2006-023.2)
- Page 53 — Paragraphe 122, après « quai »
Ajouter : ; une partie de cette zone assèche à basse mer (Q2006-034.1)

PARTIE 4 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, deuxième édition, 1999 —

Page 27 — Paragraphe 100, dernière ligne

Ajouter : Un vaste **haut-fond**, couvert de 8,3 m d'eau, s'étend près des postes 104 et 105.

(Q2006-035.1)

Page 27 — Attenant au paragraphe 100, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(Q2006-035.2)

CEN 300 — Renseignements généraux, Grands Lacs, première édition, 1996 —

Page 25 — Après « *Loi sur la marine marchande du Canada* »

Supprimer : – *Règlement sur la protection des aides à la navigation*

(C2006-039.01)

Page 25 — Après « *Loi sur la marine marchande du Canada – Règlement sur la pollution de l'air* »

Insérer : – *Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast*

(C2006-039.02)

Page 25 — Après « *Loi sur l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent – Règlement sur la Voie maritime* »

Supprimer : « *Lignes directives ... Saint-Laurent* »

(C2006-039.03)

Page 26 — Supprimer le paragraphe 12

Remplacer par : ¹² Le **Règlement sur le contrôle et la gestion de l'eau de ballast** de la *Loi sur la marine marchande du Canada* s'applique à la majorité des navires en route vers la Voie maritime du Saint-Laurent. Le règlement protège l'écosystème dans les eaux canadiennes du transfert involontaire d'agents pathogènes ou organismes aquatiques nuisibles.

(C2006-039.04)

Page 29 — Après le paragraphe 40

Insérer : ^{40.1} **Système d'identification automatique (SIA)**. — La *Corporation de Gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent* a rendu obligatoire la présence du SIA à bord de la plupart des navires commerciaux de service dans les eaux de la voie maritime. Pour plus de détails, consultez l'*Avis de la Voie maritime n° 1, 2003* ou contactez la *Corporation de Gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent* par téléphone, par télécopieur ou par Internet à <http://www.greatlakes-seaway.com>, sous *Navigation*.

(C2006-033.01)

Page 29 — Après « *LOI DE LA MARINE MARCHANDE DU CANADA* »

Supprimer : « **Règlement sur la protection des aides à la navigation** ... amende de 200 \$. »

(C2006-039.05)

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, première édition, 1996 —

Page 42 — Paragraphe 224, ligne 1

Supprimer : Quatre

Remplacer par : Des

(C2006-046.01)

CEN 302 — Lac Ontario, première édition, 1996 —

Page 59 — Supprimer le paragraphe 181.

(C2006-028.01)

Page 76 — Paragraphe 28, lignes 3 à 5

Supprimer : « Le poste ... la jetée, »

Remplacer par : La jetée, d'une longueur de 305 m (1 000 pi),

(C2006-037.02)

Page 76 — Supprimer le paragraphe 29.

(C2006-037.03)

PARTIE 4 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 76 — Paragraphe 30, lignes 1 et 2
Supprimer : « se trouvent ... électrique »
Remplacer par : s'avancent vers le SE de Lakeview, sur au moins 1 mille dans le lac
(C2006-037.04)
- Page 76 — Paragraphe 31, ligne 3
Supprimer : « situé au SW ... Lakeview »
(C2006-037.05)
- Page 76 — Supprimer la photo au bas de la page.
(C2006-037.01)
- CEN 303 — Welland Canal et Lac Érié, première édition, 1996 —
- Page 47 — Supprimer le paragraphe 62.
(C2006-027.01)
- Page 47 — Paragraphe 64, lignes 2 et 3
Supprimer la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2006.
Supprimer : « à l'Ouest ... Stanley. »
Remplacer par : au Sud et à l'Est des réservoirs à pétrole remarquables.
(C2006-027.02)
- CEN 305 — Lac Huron, St. Marys River, Lac Supérieur, première édition, 2000 —
- Page 18 — Paragraphe 216, ligne 4
Supprimer : Des **bouées** privées jalonent le chenal.
(C2006-021.01)
- Page 56 — Paragraphe 13, lignes 10 à 13
Supprimer : « , *couverte ... pointe.* »
Remplacer par : *s'avance jusqu'à 1 [0,8] mille au Nord depuis Naomikong Point; un haut-fond de 6 pieds [1,8 m] git à 0,5 [0,4] mille à l'Est de la pointe.*
(C2006-026.01)
- Page 56 — Paragraphe 14, ligne 4
Supprimer : *couvert de 2 pieds [0,6 m] d'eau*
Remplacer par : *qui émerge*
(C2006-026.02)
- Page 56 — Paragraphe 17, lignes 5 à 9
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 10/2003.
Supprimer : « *En juillet ... Fishery.* »
Remplacer par : *En mai 2004, la profondeur utile était de 3,9 pieds [1,1 m] dans le chenal d'entrée du bassin, puis de 10 à 12 pieds [3,1 à 3,7 m] dans le bassin.*
(C2006-026.03)
- Page 57 — Paragraphe 25, lignes 3 et 4
Supprimer : et d'un **racon**
(C2006-021.02)
- Page 62 — Paragraphe 113, lignes 3 et 4
Supprimer : « Le quai ... démoli. »
(C2006-034.01)
- Page 66 — Paragraphe 179, ligne 9 – après « chenal. »
Insérer : Le bief aval d'un petit barrage hydro-électrique s'avance, à partir du Nord, dans Michipicoten River, à 0,4 mille à l'intérieur de l'entrée.
(C2006-034.02)
- CEN 306 — Baie Georgienne, première édition, 1998 —
- Page 58 — Avant le paragraphe 22
Insérer : *Cartes 2242, 2202-3, 2225*
(C2006-012.01)
- Page 59 — Après le paragraphe 25
Insérer : *Cartes 2242, 2202-3*
(C2006-012.02)

PARTIE 4 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 59 — Paragraphe 32, ligne 6
Supprimer : NE de Lone Rock
Remplacer par : SSW de Sitric Rock
(C2006-012.03)
- Page 60 — Après le paragraphe 50
Insérer : *Cartes 2202-3, 2225*
(C2006-012.04)
- Page 61 — Après le paragraphe 60
Insérer : *Carte 2224*
(C2006-012.05)
- Page 61 — Après le paragraphe 64
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2005.
Supprimer : *Cartes 2202-4, 2225, 2284*
(C2006-012.06)
- Page 61 — Avant le paragraphe 69
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2005.
Supprimer : *2284*
Remplacer par : *2243*
(C2006-013.01)
- Page 61 — Avant le paragraphe 75
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2005.
Supprimer : *Carte 2284*
Remplacer par : *Cartes 2242, 2243*
(C2006-013.02)
- Page 62 — Haut de la page, colonne de gauche
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2005.
Supprimer : *Carte 2284*
Remplacer par : *Cartes 2242, 2243*
- Page 63 — Haut de la page, colonne de gauche (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2005)
Supprimer : *Cartes 2225, 2242*
- Page 63 — Avant le paragraphe 99
Insérer : *Cartes 2242, 2225, 2224*
(C2006-013.03)
- Page 63 — Après le paragraphe 114
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2005.
Supprimer : *2284*
Remplacer par : *2243*
(C2006-013.04)
- Page 64 — Haut de la page, colonne de gauche (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2005)
Supprimer : *2242*
Remplacer par : *2243*
- Page 64 — Avant le paragraphe 120
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2005.
Supprimer : *Carte 2284*
Remplacer par : *Cartes 2242, 2243*
(C2006-013.05)
- Page 65 — Avant le paragraphe 148
Insérer : *Cartes 2203-1, 2225, 2224*
(C2006-013.06)
- Page 65 — Paragraphe 151, lignes 5 et 6
Supprimer : « ; le balisage ... Parry Sound. »
Remplacer par : . Pour les navires naviguant vers le Sud sur la route pour embarcations, vers Parry Sound, le système de balisage semblera inversé en entrant le chenal principal à Carling Rock.
(C2006-014.01)
- Page 65 — Avant le paragraphe 153
Page 66 — Haut de la page, colonne de gauche
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2005.
Supprimer : *Cartes 2203-1, 2284*
Remplacer par : *Carte 2224*

PARTIE 4 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 66 — Supprimer le paragraphe 160 et le pictogramme lui attenant. (C2006-014.02)
- Page 66 — Après le paragraphe 164 (C2006-014.04)
Supprimer : *Cartes 2202-4, 2203-1*
Remplacer par : *Carte 2224*
- Page 66 — Paragraphe 170, lignes 3 à 5 (C2006-014.03)
Supprimer : « 1987, ... (7,3 m) »
Remplacer par : 2006, la profondeur minimale dans cette zone était de 23 pieds (6,9 m)
- Page 66 — Après le paragraphe 174 (C2006-014.05)
Page 67 — Haut de la page, colonne de gauche
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2005.
Supprimer : *Cartes 2202-4, 2203-1, 2284*
Remplacer par : *Carte 2224*
- Page 67 — Avant le paragraphe 177 (C2006-015.01)
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/2005.
Supprimer : *Cartes 2226, 2202-4, 2203-1, 2284*
- Page 67 — Avant le paragraphe 186 (C2006-015.02)
Supprimer : *Cartes 2202-4, 2203-1*
- Page 68 — Haut de la page, colonne de gauche (C2006-015.03)
Supprimer : *Cartes 2202-4, 2203-1*
Remplacer par : *Carte 2224*
- Page 68 — Paragraphe 190, lignes 4 et 5 (C2006-015.06)
Supprimer : couverte de moins de 6 pieds (1,8 m) d'eau
Remplacer par : émergeant de 1 pied (0,4 m)
- Page 68 — Paragraphe 190, ligne 5 (C2006-015.04)
Supprimer : au NW
Remplacer par : à l'Ouest
- Page 68 — Paragraphe 196, ligne 4 – après « entre » (C2006-015.05)
Supprimer : cette dernière
Remplacer par : une roche, émergeant de 3 pieds (0,8 m), située au Nord de Spectacle Island,
- Page 68 — Paragraphe 207, ligne 2 – après « Island » (C2006-016.01)
Insérer : et une roche, émergeant de 1 pied (0,4 m), gît au large de la rive NE de Alves Point
- Page 68 — Supprimer le paragraphe 210. (C2006-016.02)
- Page 69 — Paragraphe 212, ligne 4 – après « côté NE » (C2006-016.03)
Insérer : et une bouée à son extrémité Ouest
- Page 69 — Paragraphe 215, ligne 3 (C2006-016.04)
Supprimer : au Sud
Remplacer par : à l'Ouest
- Page 69 — Paragraphe 215, lignes 4 et 5 (C2006-016.05)
Supprimer : 30 pieds (9,1 m)
Remplacer par : 18 pieds (5,4 m)
- Page 69 — Paragraphe 216, ligne 1 (C2006-016.06)
Supprimer : L'anse
Remplacer par : **Sawdust Bay**, l'anse
- (C2006-017.01)

PARTIE 4 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 69 — Paragraphe 219, ligne 6
Supprimer : moins de 6 pieds (1,8 m)
Remplacer par : 2 pieds (0,6 m) (C2006-017.02)

Page 69 — Paragraphe 223, ligne 4
Supprimer : chenal d'accès de la baie le plus profond
Remplacer par : profond chenal d'accès de la baie (C2006-017.03)

Page 69 — Après le paragraphe 225
Supprimer : 2226
Remplacer par : 2224 (C2006-017.04)

Pages 70 et 72 — Haut de la page, colonne de gauche
Supprimer : 2226
Remplacer par : 2224 (C2006-017.05)

Page 78 — Supprimer le paragraphe 80
Remplacer par : ⁸⁰ Le **quai** du Canadien Pacifique est une structure de béton située à faible distance à l'Est de Still River. Le quai est une structure rectangulaire autoporteuse d'environ 33 pieds (10 m) de large et 82 pieds (25 m) de long, avec une passerelle à chaque extrémité qui la relie à la rive; il y a des profondeurs de 18 pieds (5,5 m) à proximité. (C2006-031.01)

Page 153 — INDEX, après « Savage Rocks, 113 »
Insérer : Sawdust Bay, 69 (C2006-017.06)

CEN 307 — North Channel (lac Huron), première édition, 2000 —

Page 7 — Après le paragraphe 85
Insérer : ^{85.1} Une prise d'eau potable, d'une longueur de 492 pieds (150 m), s'avance vers le large depuis *Sunset Estates*. La profondeur est supérieure à 16 pieds (5 m) au-dessus de la structure de la prise d'eau. (C2006-018.01)

Page 22 — Après le paragraphe 25
Insérer : ^{25.1} Une prise d'eau potable pour la Réserve s'avance en direction NNW, à partir d'un point situé immédiatement à l'Ouest de Turner Cove. La profondeur au-dessus du caisson de la prise d'eau est inconnue. (C2006-020.01)

Page 70 — Après le paragraphe 201
Insérer : ^{201.1} Un caisson de prise d'eau potable, couvert de 5,5 m, gît à 0,2 mille au Sud de Kensington Point. La conduite, qui sort du caisson, longe un câble sous-marin à haute tension, posé à faible distance de la rive Nord. À partir d'ici, il contourne Walker Island par l'Est et longe Desbarats River jusqu'à Desbarats. (C2006-018.02)

CEN 308 — Canal Rideau et rivière des Outaouais, première édition, 2003 —

Page 77 — Paragraphe 154, lignes 1 et 2
Supprimer : « En 1991, ... 0,3 m d'eau »
Remplacer par : Une **roche**, couverte de 0,3 m d'eau, gît (C2006-024.01)

Page 77 — Paragraphe 160, lignes 3 et 4
Supprimer : « Les **ruines** ... en bois. » (C2006-024.02)

Page 77 — Supprimer le paragraphe 161 et le pictogramme lui attendant. (C2006-024.03)

PARTIE 4 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Voie navigable Trent-Severn, septième édition, 1989 —

- Page xv — Après le paragraphe débutant avec « Les **distances** »
Insérer : Dès 2006, toutes les nouvelles éditions des cartes pour embarcations indiqueront les distances le long de la voie navigable en kilomètres, à partir du pont Veteran Skyway (*anciennement le pont Dundas Street*) à Trenton. Multipliez les milles terrestres, donnés dans cette publication, par 1,6093 pour être conforme avec les nouvelles cartes. (C2006-022.01)
- Page 6 — Après le paragraphe 42
Insérer : 42.1 Dès 2006, toutes les nouvelles éditions des cartes pour embarcations indiqueront les distances le long de la voie navigable en kilomètres, à partir du pont Veteran Skyway (*anciennement le pont Dundas Street*) à Trenton. Multipliez les milles terrestres, donnés dans cette publication, par 1,6093 pour être conforme avec les nouvelles cartes. (C2006-047.01)
- Page 52 — Paragraphe 5, ligne 2
Supprimer : de mi-chenal (C2006-038.01)
- Page 63 — Supprimer le paragraphe 6 tel qu'émis dans l'Édition mensuelle n° 3/2003. (C2006-038.02)
- Page 68 — Paragraphe 58, ligne 1
Supprimer : Quatre
Remplacer par : Trois (C2006-032.01)
- Page 68 — Après le paragraphe 58
Insérer : 58.1 **Avertissement.** — **Câbles sous-marins.** — **Pipelines.** — Il y a deux câbles sous-marins et trois pipelines sous-marins entre les écluses 20 et 21. Nous avertissons les plaisanciers de ne pas mouiller, ni de pêcher dans ce passage. (C2006-032.02)
- Page 73 — Paragraphe 107, ligne 4
Supprimer : à l'Ouest
Remplacer par : au NE (C2006-032.03)
- Page 74 — Supprimer le paragraphe 122. (C2006-032.04)
- Page 77 — Supprimer le paragraphe 153. (C2006-032.05)
- Page 79 — Supprimer le paragraphe 170
Remplacer par : 170 **Avertissement.** — **Câble sous-marin.** — Un câble sous-marin à haute tension traverse le chenal au mille 120, près du côté Ouest de Lower Buckhorn Lake. Les plaisanciers sont avisés de ne pas mouiller ou de pêcher dans ces environs. (C2006-032.06)
- Page 84 — Supprimer le paragraphe 21 (C2006-038.03)
- Page 93 — Après le paragraphe 120
Insérer : *Carte 2026-1* (C2006-038.04)
- Page 93 — Supprimer le paragraphe 124. (C2006-038.05)
- Page 100 — Supprimer le paragraphe 208 tel qu'émis dans l'Édition mensuelle n° 10/1997. (C2006-038.06)
- Page 100 — Paragraphe 209, lignes 2 et 3
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 10/2002.
Supprimer : « quelque ... lumineuse. »
Remplacer par : 0,5 mille à l'Ouest du pont-route à Rosedale. (C2006-038.07)

PARTIE 4 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 113 — Paragraphe 91, lignes 16 à 18
Supprimer : « l'entrée ... chenal. »
Remplacer par : l'extrémité Sud de l'entrée du complexe du port de plaisance.
Un **alignement lumineux** privé, orienté à 226°, mène vers
l'entrée par un chenal marqué par des **bouées** privées. (C2006-040.01)
- Page 125 — Supprimer le paragraphe 36. (C2006-038.08)
- Page 126 — Paragraphe 50, ligne 2
Supprimer : « S287 »
Remplacer par : « S283 » (C2006-040.02)
- Page 127 — Paragraphe 65, ligne 1
Supprimer : **Câble**
Remplacer par : **Câbles** (C2006-022.02)
- Page 127 — Paragraphe 65, ligne 2 – après « tension »
Insérer : , une ligne téléphonique submergée (C2006-022.03)
- Page 127 — Paragraphe 65, ligne 4 – après « 210,2 »
Insérer : , 210,6 (C2006-022.04)
- Page 129 — Après le paragraphe 78
Insérer : 78.1 **Avertissement.** — **Câbles sous-marins.** —
Conduite sous-marine. — Les plaisanciers sont avisés de ne
pas mouiller dans les petites baies qui ne portent pas de nom à
l'Ouest et au Nord de Port Stanton; des câbles sous-marins
traversent les deux baies. Une conduite d'égout s'étend de la
rive Sud de la baie, à l'Ouest de Port Stanton, jusque dans les
eaux profondes au milieu de l'entrée de la baie. (C2006-022.05)
- Page 129 — Supprimer le paragraphe 82. (C2006-022.06)
- Page 130 — Supprimer le paragraphe 94. (C2006-023.01)
- Page 130 — Paragraphe 96, lignes 1 et 2
Supprimer : « deux ... l'amont »
Remplacer par : un **quai public** au mille 227,7. L'appontement flottant (C2006-023.02)
- Page 130 — Supprimer le paragraphe 97. (C2006-023.03)
- Page 130 — Supprimer les paragraphes 100 et 101. (C2006-023.04)
- Page 132 — Supprimer le paragraphe 108. (C2006-023.05)
- Page 137 — Paragraphe 151, ligne 6
Supprimer : *Guide nautique, Baie Georgienne*
Remplacer par : fascicule *CEN 306 — Baie Georgienne* (C2006-023.06)
- Page 137 — Supprimer le paragraphe 152. (C2006-023.07)
- Lac Nipissing, première édition, 1987 —
- Page 36 — Paragraphe 77, ligne 6
Supprimer : l'alignement
Remplacer par : le feu à secteurs (C2006-044.01)

PARTIE 4 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 37 — Après le paragraphe 89

Insérer : 89.1 Burford Point est située à 0,6 mille au NNE de Wasi Falls.

89.2 **Avertissement. — Pipelines. — Caisson.** — Une prise d'eau submergée est située à 0,15 mille au NW de Burford Point. Une conduite relie le caisson et la rive, en direction ENE. Nous avertissons les plaisanciers de ne pas mouiller dans les environs.

(C2006-044.02)

PARTIE 5 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
113.08	Harbour Mille, entrée - Bouée lumineuse VM2	47 35 06.5 54 53 05.1	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "VM2".	Saisonnier. Carte:4831 Éd. 08/06(N06-018)
276.7	Captain Jacks - Bouée lumineuse NMS1	52 19 47.4 55 46 48.6	Fl G	4s	Verte, marquée "NMS1".	Saisonnier. Carte:5031 Éd. 08/06(N06-026)
276.75	Duck Island Shoal - Bouée lumineuse NS2	52 18 10.2 55 46 42	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "NS2".	Saisonnier. Carte:5031 Éd. 08/06(N06-027)
276.8	Marley Rocks - Bouée lumineuse NS1	52 17 43.8 55 45 44.4	Fl G	4s	Verte, marquée "NS1".	Saisonnier. Carte:5031 Éd. 08/06(N06-028)
279.45	St. Michaels Bay - Bouée lumineuse NM5	52 44 01.8 55 54 53	Fl G	4s	Espar verte, marquée "NM5".	À longueur d'année. Carte:5032 Éd. 08/06(N06-034)
279.5	St. Michaels Bay - Bouée lumineuse NM6	52 44 11.3 55 55 21	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "NM6".	À longueur d'année. Carte:5032 Éd. 08/06(N06-033)
279.58	Curlew Island - Bouée lumineuse Nord NM9	52 44 28.5 55 56 04.5	Fl G	4s	Espar verte, marquée "NM9".	À longueur d'année. Carte:5032 Éd. 08/06(N06-030)
279.59	Narrows Island - Bouée lumineuse Sud NM8	52 44 30.9 55 55 56.0	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "NM8".	À longueur d'année. Carte:5032 Éd. 08/06(N06-031)
279.6	St. Michaels Bay - Bouée lumineuse Nord NM7	52 44 19.8 55 55 36	Fl G	4s	Espar verte, marquée "NM7".	À longueur d'année. Carte:5032 Éd. 08/06(N06-032)
279.62	Narrows Island - Bouée lumineuse NM10	52 44 38.6 55 56 09.5	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "NM10".	À longueur d'année. Carte:5032 Éd. 08/06(N06-029)
284.351	Packs Harbour, approches de - Bouée lumineuse NX2	53 51 12.2 56 59 16.4	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "NX2".	Saisonnier. Carte:5134 Éd. 08/06(N06-049)
284.352	Packs Harbour, approches de - Bouée lumineuse NX1	53 51 18.2 56 59 24.4	Fl G	4s	Espar verte, marquée "NX1".	Saisonnier. Carte:5134 Éd. 08/06(N06-046)
284.45	Divers Island - Bouée lumineuse NCD2	53 42 35.4 57 06 17.4	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "NCD2".	Saisonnier. Carte:5138 Éd. 08/06(N06-048)

PARTIE 5 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
284.8	Hatten Shoal - Bouée lumineuse NCH2	53 39 28 57 04 24	Fl R	4s	Rouge, marquée "NCH2".	Saisonnier. Carte:5138 Éd. 08/06(N06-047)
284.9	Paradise River - Bouée lumineuse extérieure NV2						Rayer du Livre. Carte:5138 Éd. 08/06(N06-059)
284.95	Paradise River - Bouée lumineuse intérieure NV4						Rayer du Livre. Carte:5138 Éd. 08/06(N06-060)
284.951	Raspberry Shoal - Bouée lumineuse NV6						Rayer du Livre. Carte:5138 Éd. 08/06(N06-061)
287.3	South Duck Island Shoal - Bouée lumineuse HD1	54 13 28.3 57 21 28.7	Fl G	4s	Verte, marquée "HD1".	Saisonnier. Carte:5135 Éd. 08/06(N06-045)
317.9	Run By Guess	Au sud de l'île Run By Guess. 54 28 00.5 57 19 22.1	Fl W	3s	17.5	4 Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 4.7	Lum. 0.5 s; obs. 2.5 s. Saisonnier. Carte:5135 Éd. 08/06(N06-090)
324.6	Fairway Rocks - Bouée lumineuse cardinale Sud NN	56 31 53 60 47 08.5	VQ(6) W +LFI	10s	Jaune et noire, marquée "NN".	Saisonnier. Carte:5052 Éd. 08/06(N06-087)
324.65	Amushavik - Bouée lumineuse NNA3	À l'Ouest de l'île Sandy. 56 25 22.9 61 07 10.3	Fl G	4s	Espar verte, marquée "NNA3".	Saisonnier. Carte:5052 Éd. 08/06(N06-085)
324.71	Bridges Passage - Bouée lumineuse NNB3	56 27 09.6 61 33 58.2	Fl G	4s	Espar verte, marquée "NNB3".	Saisonnier. Carte:5052 Éd. 08/06(N06-071)
324.72	Palungitak (Bridges Passage) - Bouée lumineuse NNB2	56 26 58.1 61 33 24.3	Fl R	4s	Rouge, marquée "NNB2".	Saisonnier. Carte:5052 Éd. 08/06(N06-072)
324.83	Jenks Rock - Bouée lumineuse NNB5	À l'Ouest de la pointe Glasis. 56 28 27.1 61 39 07.4	Fl G	4s	Espar verte, marquée "NNB5".	Saisonnier. Carte:5052 Éd. 08/06(N06-070)
325.1	Strathcona Run (Nain) - Bouée lumineuse NNS2	56 32 09 61 22 09	Fl R	4s	Rouge, marquée "NNS2".	Saisonnier. Carte:5052 Éd. 08/06 (N06-068)

PARTIE 5 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

325.2	Strathcona Run (Labrador) - Bouée lumineuse NNS3	56 33 42.7 61 35 45	Fl G	4s	Espar verte, marquée "NNS3".	Saisonnier. Carte:5052 Éd. 08/06(N06-069)
352.4	Jobs Island - Bouée lumineuse DLW2	49 17 54.2 55 00 22.4	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "DLW2".	Saisonnier. Carte:4596 Éd. 08/06(N06-089)
352.8	Mussel Bed Rocks - Bouée lumineuse DLW1	À l'est de l'anse Masons. 49 18 55.9 54 58 21.7	Fl G	4s	Espar verte, marquée "DLW1".	Saisonnier. Carte:4865 Éd. 08/06(N06-088)
352.95	Shoal Tickle	49 21 02.9 55 01 32.9	Fl R	4s	6.0	2	Mât cylindrique. 2.1	À longueur d'année. Carte:4865 Éd. 08/06(N06-107)
353.25	Shoal Point (Lewisper) - Bouée lumineuse DLW3	49 14 42.8 55 02 35	Fl G	4s	Espar verte, marquée "DLW3".	Saisonnier Carte:4865 Éd. 08/06(N06-086)
442.61	Western Rock - Bouée lumineuse J13							Rayer du Livre. Carte:4855 Éd. 08/06(N06-009)
461	Catalina, quai	48 30 55.3 53 04 30.1	Fl R	3s.	3.6	4	Mât cylindrique. 2.4	Lum. 0.5 s; obs. 2.5 s Saisonnier. Carte:4849 Éd. 08/06(N06-020)
508.21	Saturday Ledge - Bouée lumineuse MB2	47 05 27.4 52 55 2.3	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "MB2".	À longueur d'année. Carte:4845 Éd. 08/06(N06-092)
508.22	Harbour Rock - Bouée lumineuse MB4	47 05 28.7 52 56 31.2	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "MB4".	À longueur d'année. Carte:4845 Éd. 08/06(N06-091)

ATLANTIQUE

116.3	Ketepec - Bouée lumineuse JK1	45 16 55.8 66 09 17.4	Fl G	4s	Espar verte, marquée "JK1".	À longueur d'année. Carte:4141 Éd. 08/06 (F06-091)
120	Bayswater							Rayer du Livre. Carte:4141 Éd. 08/06 (F06-024)

PARTIE 5 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- inale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
ATLANTIQUE								
126	Oak Point, quai	Sur le côté Sud du quai, à l'Ouest de la rivière. 45 31 09.8 66 04 35.8	FI	G	4s	10.2	Tour à claire-voie triangulaire. 4.9	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4141 Éd. 08/06 (F06-089)
137	Robertson Point	45 52 20.1 66 06 10.8	FI	R	4s	12.3	Tour cylindrique blanche. 7.5	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4142 Éd. 08/06 (F06-088)
260.5	Johns Cove - Bouée lumineuse Y5	43 47 50.3 66 08 44.9	FI	G	4s	Espar verte, marquée "Y5".	À longueur d'année. Carte:4245 Éd. 08/06 (F06-105)
262	Privateer Rock – Bouée lumineuse Y12	À l'Est de Ships Stern. 43 48 34 66 08 38.8	FI	R	4s	Espar rouge, marquée "Y12".	À longueur d'année. Carte:4245 Éd. 08/06 (F06-101)
265	Yarmouth Main Channel – Bouée lumineuse Y24	Au Sud du promontoire Elders. 43 49 33.7 66 07 54.2	FI	R	4s	Espar rouge, marquée "Y24".	À longueur d'année. Carte:4245 Éd. 08/06 (F06-100)
266	Yarmouth South Channel – Bouée lumineuse Y26	43 49 51.6 66 07 38.8	FI	R	4s	Espar rouge, marquée "Y26".	À longueur d'année. Carte:4245 Éd. 08/06 (F06-099)
278.2	Pinkneys Point – Signal de brume	43 42 11.6 66 03 12.1	Tour à claire-voie carrée. 4.1	Cornet – Son 3 s; sil. 3 s; son 3 s; sil. 51 s. Le cornet est orienté à 177°. À longueur d'année. Carte:4244 Éd. 08/06 (F06-043)
281 H3815	The Sluice West	Côté Ouest de la roche. 43 40 13.1 66 00 53.2	FI	W	4s	4.7	6 Mât cylindrique jaune. 3.1	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4244 Éd. 08/06 (F06-065)
282 H3816	The Sluice East	Côté Est de la roche. 43 40 12.1 66 00 48.2	FI	W	4s	4.2	6 Tour à claire-voie triangulaire. 3.1	Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte :4244 Éd. 08/06 (F06-066)
331.2 H3787.4	Stony Island, brise-lames extérieur	Extrémité du brise- lames. 43 28 06.4 65 33 56.1	FI	G	3s	10.0	5 Tour à claire-voie carrée. 6.6	Lum.1 s; obs. 2 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4241 Éd. 08/06 (F06-074)
842 H842	Beaver Island	Pointe SE. de l'île. 45 40 29.5 60 50 01.4	FI	W	4s	9.9	6 Tour cylindrique blanche, bandes horizontales rouges. 9.7	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4275 Éd. 08/06 (G06-104)

PARTIE 5 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

876.8	Murphy Pond	Extrémité du brise- lames Ouest. 46 01 34 61 32 39.7	Fl G	4s 6.5	3	Tour à claire-voie, partie inférieure fermée. 3.6	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4448 Éd. 08/06 (G06-103)
889.5	Antigonish Harbour - Bouée lumineuse VS	À l'entrée du havre. 45 41 49.3 61 52 37.3	Mo(A) W	6s	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "VS".	Saisonnier. Carte:4446 Éd. 08/06 (G06-101)
920.8	Barachois Harbour - Bouée lumineuse UD4/2	45 44 32.8 63 15 14.2	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "UD4/2".	Saisonnier. Carte:4497 Éd. 08/06 (G05-160)
1071.41	Conway Inlet - Bouée lumineuse JS3	46 39 18.8 63 51 27.9	Fl G	4s	Verte, marquée "JS3".	Saisonnier. Carte:4491 Éd. 08/06 (G06-073)
1071.44	Conway Inlet - Bouée lumineuse JS6	46 39 12.8 63 51 37.2	Fl R	4s	Rouge, marquée "JS6".	Saisonnier. Carte:4491 Éd. 08/06 (G06-071)
1071.5	Conway Inlet - Bouée lumineuse JS7	46 39 06.2 63 51 57.8	Fl G	4s	Verte, marquée "JS7".	Saisonnier. Carte:4491 Éd. 08/06 (G06-067)
1071.6	Conway Inlet - Bouée lumineuse JS9	À l'intérieur de l'entrée du havre. 46 39 16.2 63 52 35.2	Q G	1s	Espar verte, marquée "JS9".	Saisonnier. Carte:4491 Éd. 08/06 (G06-065)
1071.8	Conway Inlet - Bouée lumineuse JS11	46 39 30.2 63 52 52.9	Fl G	4s	Verte, marquée "JS11".	Saisonnier. Carte:4491 Éd. 08/06 (G06-063)
1071.9	Conway Inlet - Bouée lumineuse JS13	46 39 43.1 63 53 05.5	Q G	1s	Verte, marquée "JS13".	Saisonnier. Carte:4491 Éd. 08/06 (G06-092)
1071.95	Conway Inlet - Bouée lumineuse JS14	46 39 38.7 63 53 25	Fl R	4s	Rouge, marquée "JS14".	Saisonnier. Carte:4491 Éd. 08/06 (G06-060)
1100	Petit Cap, brise- lames	Coin SE. du brise- lames. 46 11 56.9 64 09 45.3	Fl R	5s 10.6	10	Tour à claire-voie carrée. 10.0	Lum. 1 s; obs. 4 s. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4905 Éd. 08/06 (G06-106)
1158	Kouchibouguac (Little Gully) – Feu à secteurs						Rayer du Livre. Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-099)

PARTIE 5 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1238.1	<i>Approches de Tabusintac South Gully – Bouée lumineuse TA4</i>	47 17 11.8 64 56 40	FI R	4s	<i>Rouge, marquée "TA4".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-084)</i>
1238.2	<i>Approches de Tabusintac South Gully – Bouée lumineuse TA12</i>	47 17 49.1 64 56 41.6	FI R	4s	<i>Rouge, marquée "TA12".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-087)</i>
1238.31	<i>Tabusintac - Bouée lumineuse TA22/2</i>	47 18 28.8 64 56 35.2	FI R	4s	<i>Rouge, marquée "TA22/2".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-088)</i>
1238.32	<i>Tabusintac - Bouée lumineuse TA22/4</i>	47 18 35.1 64 56 31.7	FI R	4s	<i>Rouge, marquée "TA22/4".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-089)</i>
1238.4	<i>Tabusintac Gully - Bouée lumineuse TA23</i>	47 20 24.1 64 57 19.3	FI G	4s	<i>Verte, marquée "TA23".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-081)</i>
1238.45	<i>Tabusintac - Bouée lumineuse TA26/2</i>	47 19 22.1 64 56 07.5	Q R	1s	<i>Rouge, marquée "TA26/2".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-090)</i>
1238.5	<i>Tabusintac Bay - Bouée lumineuse TA34</i>	47 19 48.3 64 56 04.1	FI R	4s	<i>Rouge, marquée "TA34".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-091)</i>
1238.6	<i>Tabusintac Bay - Bouée lumineuse TA37</i>	47 20 17.3 64 56 51.1	Q G	1s	<i>Verte, marquée "TA37".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-079)</i>
1238.65	<i>Tabusintac Bay - Bouée lumineuse TA39</i>	47 20 02 64 56 17.8	FI G	4s	<i>Verte, marquée "TA39".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-082)</i>
1238.66	<i>Tabusintac Bay - Bouée lumineuse TA41</i>	47 19 51.3 64 56 09.2	FI G	4s	<i>Verte, marquée "TA41".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-083)</i>
1238.67	<i>Tabusintac Bay - Bouée lumineuse TA43</i>	47 19 05.8 64 56 13.8	Q G	1s	<i>Verte, marquée "TA43".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-085)</i>
1238.9	<i>Entrée Sud de Tracadie - Bouée lumineuse TC6</i>	47 28 49.5 64 51 38.2	Q R	1s	<i>Rouge, marquée "TC6".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-061)</i>
1239.3	<i>Tracadie Sud - Bouée lumineuse TC19</i>	47 28 30.7 64 52 32.4	Q G	1s	<i>Verte, marquée "TC19".</i>	<i>Saisonnier.</i>	<i>Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-062)</i>

PARTIE 5 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
1239.4	Tracadie Sud - Bouée lumineuse TC22	47 28 20.7 64 52 35.2	Q R	1s	Rouge, marquée "TC22".	Saisonnier. Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-058)
1239.6	Tracadie Sud - Bouée lumineuse TD4	47 28 05.7 64 54 20.7	Q R	1s	Rouge, marquée "TD4".	Saisonnier. Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-057)
1239.65	Tracadie Sud - Bouée lumineuse TD5	47 28 10.1 64 53 39	Q G	1s	Verte, marquée "TD5".	Saisonnier. Carte:4906 Éd. 08/06 (G05-056)
1239.7	Tracadie Sud - Bouée lumineuse TD8	47 28 17.4 64 53 26.3	Fl R	4s	Rouge, marquée "TD8".	Saisonnier. Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-055)
1241	Entrée Nord de Tracadie Harbour - Bouée lumineuse TE12	47 29 08.7 64 52 50.3	Fl R	4s	Rouge, marquée "TE12".	Saisonnier. Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-066)
1241.2	Tracadie Harbour Nord - Bouée lumineuse TE15	47 29 25.1 64 53 02.5	Q G	1s	Verte, marquée "TE15".	Saisonnier. Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-068)
1241.4	Tracadie Nord - Bouée lumineuse TE25	47 30 04.1 64 52 45.4	Q G	1s	Verte, marquée "TE25".	Saisonnier. Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-070)
1241.6	Tracadie - Bouée lumineuse TE34	47 30 38 64 53 02.3	Q R	1s	Rouge, marquée "TE34".	Saisonnier. Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-072)
1241.8	Tracadie Gully Nord - Bouée lumineuse TE38	47 30 36 64 53 33.2	Q R	1s	Rouge, marquée "TE38".	Saisonnier. Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-074)
1242	Gully du havre Nord - Bouée lumineuse TE46	47 30 46.8 64 54 13	Q R	1s	Rouge, marquée "TE46".	Saisonnier. Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-075)
1242.2	Gully Nord - Bouée lumineuse TE48	47 30 58.1 64 54 19.6	Q R	1s	Rouge, marquée "TE48".	Saisonnier. Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-076)
1242.4	Gully - Bouée lumineuse TE49	47 31 09.5 64 54 16.5	Q G	1s	Verte, marquée "TE49".	Saisonnier. Carte:4906 Éd. 08/06 (G06-080)
1253.4	Shippegan Harbour - Bouée lumineuse TJ24	47 43 14.4 64 40 03.4	Q R	1s	Espar rouge, marquée "TJ24".	(Espar d'hiver.) À longueur d'année. Carte:4920 Éd. 08/06 (G06-097)

PARTIE 5 – Édition 08/2006
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	-------------------------	--	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1328 H1596	Stonehaven	Sur la côte surplombant le quai. 47 45 12.3 65 21 42.3	FI	W	5s	21.4	10	Tour à claire-voie carrée. 8.5	Lum. 1 s; obs. 4 s. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.	Carte:4486 Éd. 08/06 (Q06-102)
1348	Miguasha-Ouest								Rayer du Livre.	Carte:4426 Éd. 08/06 (Q06-120)
1383 H1686	Pointe Reddish, brise-lames	Extrémité du brise- lames. 48 11 23.7 64 51 38.6	FI	G	6s	4.9	3	Mât cylindrique. 1.5	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.	Carte:4486 Éd. 08/06 (Q06-035)
1399	Grande-Rivière, brise-lames Nord	48 23 34.5 64 29 40.1	Iso	G	2s	1.2	3		Lum. 1 s; obs. 1 s. Saisonnier.	Carte:4921 Éd. 08/06(Q05-287)
1514 H1864	Escarpement Bagot	NW. de la pointe Sud. 49 03 57.5 62 15 35.2	FI	W	6s	17.2	7	Tour à claire-voie carrée. 15.7	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	Carte:4025 Éd. 08/06 (Q06-125)
1650	Rivière Madeleine - Bouée lumineuse RM1	Havre de Rivière Madeleine. 49 14 37.5 65 17 20.8	Q	G	1s	Verte, marquée "RM1".	Saisonnier.	Carte:4026 Éd. 08/06 (Q06-111)
2050 H2370	Gentilly - alignement	Battures de Gentilly sur un pilier. 46 25 48 72 15 46.9	F	G	11.9	14	Tour carrée blanche, marque de jour orange. 3.7	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	
2051 H2370.1	Racon -- (K) Bande X & S	197°44' 2596.1m du feu antérieur.	F	G	31.3	14	Tour à claire-voie, marque de jour lattée orange, bande verticale noire. 24.3	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.	Carte:1313 Éd. 08/06 (Q06-122,123)

EAUX INTÉRIEURES

1575.5	Hnausa Reef - Bouée lumineuse DD2	50 56 30 96 46 33	FI	R	4s	Espar rouge, marquée "DD2".	Saisonnier.	Carte:6249 Éd. 08/06
--------	---	----------------------	----	---	----	-------	-------	--------------------------------	-------------	---------------------------------------

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ *Corrigée d'après l'Avis aux navigateurs* _____

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Garde côtière canadienne, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure vos adresses postale et électronique)

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de notre site Web NOTMAR, vous pouvez contacter

Theresa Kenney:
(613) 990-3016

[Administrateur de site Web](#)